



Document Officiel du Parti Humaniste international

juillet 2009

Antécédents

Le Parti Humaniste est un organisme qui fait partie du Mouvement Humaniste. Ce Mouvement est né le 4 mai 1969, à Punta de Vacas, paysage montagneux des Andes près de la frontière entre l'Argentine et le Chili, avec la harangue publique connue sous le nom de La Guérison de la Souffrance donnée par Silo, son fondateur. Le Mouvement Humaniste se base sur le courant de pensée connu comme Nouvel Humanisme ou Humanisme Universaliste.

Ce courant dont la pensée est exposée dans l'œuvre de Silo et dans celles des divers auteurs qui s'en inspire, implique également un sentiment et une façon de vivre ; il prend forme dans de multiples domaines de l'activité humaine, donnant origine à divers organismes et fronts d'actions. Tous s'appliquent dans leur domaine d'actions respectif vers ont un objectif en commun : humaniser la terre, contribuant ainsi à augmenter la liberté et le bonheur des êtres humains. Ils ont en commun la méthodologie de la Non-violence active et la proposition d'un changement personnel en fonction de la transformation sociale.

Les autres organismes provenant du Mouvement Humaniste sont : la Communauté pour le Développement Humain, Convergence des Cultures, Monde sans Guerres et sans Violence et le Centre Mondial d'Études Humanistes.

Le Parti Humaniste a été créé au cours de l'année 1984 à partir du Secrétariat des Affaires Sociales de la Communauté (pour le développement humain) ; il a réalisé son premier Congrès international à Florence en 1989.

Idées de base

Les positionnements du Parti Humaniste se fondent sur la nécessité de liberté qu'expérimentent les êtres humains et ses propositions visent à la transformation et au dépassement social de la violence qui, sous ses différentes formes, génère souffrance et contradiction chez les individus et chez les peuples.

L'être humain a la capacité de transformer le monde et de se transformer lui-même grâce à l'intentionnalité de sa conscience, ce qui lui permet d'avancer et d'accumuler des progrès tout au long de son histoire.

Nous naissons dans un milieu social et historique qui impose les conditions dans lesquelles se développe notre existence et devant lesquelles nous devons nécessairement choisir. À son tour, ceci génère de nouvelles conditions qui sont expérimentées comme cohérence ou comme contradiction.

La contradiction a son corollaire personnel dans le registre de souffrance. La contradiction sociale est le produit de la violence. Cette violence se manifeste dans l'action

de déposséder de son intention (et bien sûr, de sa liberté) l'être humain ou des ensembles d'êtres humains. L'appropriation du tout social par une partie de celui-ci est une forme de violence.

La souffrance personnelle et sociale doit être dépassée en modifiant les situations d'appropriation illégitime et violente qui ont produit la contradiction dans le monde. Dans le processus d'humanisation croissante, l'être humain confronte son intentionnalité au naturel et au social pour transformer les conditions qui apportent douleur et souffrance aussi bien à lui-même qu'aux autres êtres humains, avec lesquels il peut s'identifier. Cette lutte donne continuité au processus historique et sens à l'être humain, en ce qu'elle affirme son intentionnalité face au non sens et à l'oppression.

Cette intention qui se rebelle face à la maladie, à l'inégalité et à l'injustice envisage la rébellion contre la mort comme la désobéissance suprême face à l'apparent destin naturel, donnant cohérence à la vie humaine et permettant de projeter sa liberté au-delà de toutes limites.

Propositions d'action politique

Le Parti Humaniste défend le renforcement (ou l'obtention suivant le cas) du régime démocratique comme forme de transition de la démocratie formelle à la démocratie réelle, dans laquelle est garantie la séparation réelle des pouvoirs, le respect des minorités et la démocratie directe.

D'autre part, il rejette toute violation des droits de l'homme, l'emploi de la violence comme méthode de résolution des conflits et la concentration du pouvoir.

La méthodologie d'action de l'Humanisme est l'action non violente.

En même temps, il dénonce toute forme de violence physique, économique, raciale, sexuelle, psychologique et morale.

Nous aspirons à une nation humaine universelle dans laquelle convergera avec créativité l'énorme diversité humaine des ethnies, des langues et des coutumes, des localités, régions et autonomies, des idées et des aspirations, des croyances, athéisme et religiosité. En cohérence avec cette aspiration, le Parti se dote d'une organisation fédérative mondiale, qui lui permette d'exprimer des prises de positions et des campagnes d'amplitude internationale, en maintenant l'autonomie et la créativité des différents niveaux d'action jusqu'à arriver à la base sociale où il s'enracine.

Dans nos propositions d'envergure mondiale, nous mettons en avant, du fait de l'urgence, la tâche d'alerter, de générer une prise de conscience dans toute l'humanité et réclamer le désarmement nucléaire total, le retrait immédiat des troupes d'envahisseurs des territoires occupés, la réduction progressive et proportionnelle de l'armement conventionnel, la signature de traités de non agression entre pays et le renoncement des gouvernements à utiliser la guerre comme moyen pour résoudre les conflits.

Le Parti Humaniste dénonce la catastrophe écologique et ses promoteurs, à savoir : le grand capital et la chaîne des industries et des entreprises destructrices, parentes proches du complexe militaro-industriel.

Nous signalons que la violence économique, spécialement due à la concentration du capital financier spéculateur, est la cause de la souffrance des peuples. Dans ce sens, nous favorisons les réformes fiscales qui incitent à la distribution progressive de la richesse et de nouveaux modèles coopératifs d'autogestion qui donnent cohérence à la relation capital – travail, augmentant la productivité et évitant la fuite des capitaux vers le circuit spéculatif. D'autre part, la mise en marche d'une banque publique sans intérêt aidera à la réalisation de ces objectifs en évitant la concentration illégitime actuelle des ressources et du pouvoir dans les mains du système bancaire actuel.

Diverses formes de discrimination se mêlent à l'exploitation économique et acquièrent le caractère de violence. Le Parti souligne la violence qui est exercée ponctuellement contre les femmes et les jeunes, historiquement discriminés, et celle qui est exercée sur les autres groupes humains exclus pour des raisons économiques, raciales, culturelles ou religieuses. Nous défendons la décentralisation du pouvoir politique jusque la base sociale, tout en renforçant les garanties de respect des minorités et en rendant effectif le principe d'égalité de droits et d'opportunités pour tous.

L'accès universel à l'Éducation à tous les niveaux et à la Santé, gratuites et de qualité sont des priorités du Parti.

Le Parti rendra effectif le principe d'option comme expression politique concrète de la liberté, et pour cela luttera contre toute forme d'autoritarisme et de monopole économique, organisationnel et idéologique.

Nous considérons que toute politique cohérente doit assumer ces deux conditions de base :

1. Rénovation permanente des institutions juridiques et politiques, basée sur l'idée de dépassement de l'ancien par le nouveau, et
2. Transparence dans les procédures politiques utilisées.

Matériels de référence

Matériels officiels

1. Déclaration de Principes, approuvée par le 1er Congrès de l'Internationale Humaniste (IH) (Florence, 1989).
2. Thèses (amplification des Principes), approuvées par le 1er Congrès de l'Internationale Humaniste (IH) (Florence, 1989).
3. Bases de l'action politique, approuvées par le 1er Congrès de l'IH et mises à jour avec les propositions d'action politique du présent document.
4. Déclaration universelle des droits de l'homme, approuvée en 1948 par les Nations Unies, adoptée par le Parti Humaniste lors du 1er Congrès de l'IH (Florence, 1989).
5. Document Humaniste, adopté par le Parti Humaniste lors du 2e Congrès de l'IH (Moscou, 1993).
6. Recommandations de la table coordinatrice du 1er Congrès de l'IH (Florence, 1989).

7. Manuel de formation personnelle pour les membres du Mouvement Humaniste (Centre d'Études du Parc Punta de Vacas, 2009). Disponible sur silo.net.

Matériels recommandés

1. Livre du Parti Humaniste (Compilation de documents, 2000).
2. Lettres à mes amis, Silo. Œuvres complètes. Vol. 1. Plaza y Valdés, 2002. (Version française, Ed. Références, 2004).
3. Livre orange (Analyse et propositions d'actions des partis nationaux).
4. Au delà du Capitalisme, l'économie mixte, Guillermo Sullings, Editorial Magenta, 2000.
5. La fin de la préhistoire, Tomas Hirsch, Tabla Rasa Ediciones, 2007. (disponible en français, Ed. Références, 2008).

Principes d'organisations

1. Idées générales

Notre Parti se définit comme Parti Humaniste International, parce que nous allons fondamentalement à la mondialisation, au delà de l'étape intermédiaire de la régionalisation. Ce parti international doit avoir une stratégie mondiale, traduite en objectifs, planifications, campagnes et positionnements, à échelle internationale. En ce sens, les partis nationaux, dans leur ample degré d'autonomie pour se développer dans chaque pays, feront partie d'une Fédération Internationale des Partis Humanistes, participant dans les planifications et les actions communes.

On assurera la participation de tous les membres du parti dans la prise de décisions, par la pratique de la démocratie directe à tous les niveaux.

Les fronts d'action orientés vers des conflits sociaux, qui travaillent dans l'organique du parti, contribueront à sa croissance. Dans ce sens, il sera fondamental d'avoir une organisation dynamique, ouverte, participative et motivante, qui facilite l'inclusion de beaucoup de gens, surtout les jeunes, les femmes, les cadres techniques et les leaders sociaux, dans le cadre d'un projet politique de haut niveau.

Le soutien économique des activités communes doit provenir de l'apport des membres. Le noyau de base de l'organisme sera les équipes de base qui agissent dans un quartier déterminé, une municipalité, un centre éducatif ou un lieu de travail. C'est à partir de cette base que le parti peut s'organiser et se développer.

Le Parti Humaniste s'organisera à tous les niveaux en accord avec ces critères, en adéquation à la législation de chaque pays.

2. Participation : les membres de droits et les membres adhérents

Un membre de droit est celui qui s'intéresse véritablement au travail du parti, connaît et est d'accord avec ses thèses et ses bases d'action politique, participe dans une activité ou une

fonction et diffuse les propositions et idées du Parti. C'est un militant qui veille au développement du parti et contribue à son financement en payant la cotisation annuelle définie dans chaque pays.

Un membre adhérent n'a pas d'engagement, il participe occasionnellement et reçoit de l'information.

Seuls les membres de droit ont le droit de participer dans les processus électoraux internes, tant pour élire que pour être élu, et de participer aux consultations que fait le Parti pour la prise de décision sur les thèmes majeurs.

3. Les équipes de Base

Ce sont les structures de base du parti. Elles travaillent dans un front d'action, en agissant sur un conflit, au niveau du voisinage ou municipal, des universités, des lieux de travail, etc. et à travers ce travail elles contactent les gens, ajoutent des adhérents, mobilisent, éclairent, débattent, posent des exigences aux autorités, promeuvent des actions concrètes, etc. Elles travaillent aussi dans des fonctions nécessaires à l'ensemble et s'occupent d'atteindre et de maintenir un niveau de participation et d'adhésions nécessaire pour soutenir la personnalité juridique du lieu dans lequel elles travaillent. Dans les périodes électorales, elles travaillent à l'élaboration de propositions locales, s'occupent de la formation des candidatures et réalisent la propagande du parti.

Ces équipes peuvent se former à partir de l'initiative d'une personne ou plus, c'est pour cela que la référence de cette équipe commence par celui qui l'a formée, mais à partir d'un certain développement, on doit aussi soumettre au vote l'élection d'un représentant de cette équipe devant les autres instances du parti.

Si quelqu'un met en marche plusieurs équipes, ou que d'une équipe d'origine se multiplient d'autres nouveaux groupes, il est possible qu'ils se réfèrent à celui qui les a aidé à se mettre en marche, mais il n'y aura pas de relation organique avec plus d'une équipe.

Chaque équipe sera formée d'un certain nombre de membres de droit, qui seront les adhérents du parti qui payent leur cotisation annuelle, et ils auront le droit de choisir par vote direct, non seulement le représentant de cette équipe, mais aussi les différentes fonctions au niveau national et international, et de prendre des décisions, également par le vote, quant aux thèmes importants du parti.

Chaque équipe pourra aussi avoir une grande quantité de sympathisants et de collaborateurs (adhérents ou non), comme conséquence de son action permanente dans le milieu, mais seuls les membres de droits pourront participer aux décisions du parti et aux fonctions qui seront considérées comme nécessaires.

4. Équipe de coordination nationale

Elle aura la charge de planifier et d'impulser des stratégies politiques nationales, ainsi que de coordonner la réalisation des activités internationales dans le pays. Elle s'occupera de donner une direction stratégique commune pour tous les fronts d'actions du parti, en générant des enceintes d'échanges et de coordination pour permettre leur croissance et leur multiplication. Elle assurera toutes les fonctions de l'enceinte nationale (Secrétariat général, Organisation, Relations, Presse, Qualification, Diffusion, Juridique, etc.) avec des personnes qui auront été

élues par le vote direct des membres de droit. Pour avoir un fonctionnement plus dynamique, il est recommandé qu'en plus des secrétariats il y ait une triade de coordination de toutes les fonctions, qui puisse résoudre certains thèmes, sans bureaucraties délibératives. Elle réalisera l'analyse de la situation nationale et élaborera des prises de position à ce niveau. Elle administrera les fonds qui correspondent au niveau national, en accord avec les priorités et les critères décidés en planification générale pour les deux ans que dure sa gestion. Elle informera amplement sur la façon dont ces fonds ont été utilisés. Elle s'occupera des relations avec les autres partis au niveau national, des éventuelles relations avec le gouvernement ou autres organisations. Elle sera en contact permanent avec l'organique du parti international, pour la mise en place des stratégies mondiales.

5. Instances intermédiaires dans un pays

En principe il n'y aura pas à créer en interne d'autres instances d'organisations, car tout sera planifié et mis en place à travers les équipes de base, en coordination avec la planification de l'équipe nationale.

Si pour des raisons légales et des divisions administratives de chaque pays, il était nécessaire d'avoir des niveaux intermédiaires d'organisation (municipaux, départementaux, provinciaux, régionaux, etc.), ces niveaux seraient, du point de vue interne, des fonctions ad-hoc pour donner des réponses à de telles nécessités mais ils ne formeraient pas en soi des niveaux de décisions.

Dans chaque pays, on pourra évaluer si suite à une grande croissance numérique et géographique du parti, il est nécessaire d'avoir des niveaux intermédiaires de décisions.

6. Organique internationale

Le Parti Humaniste International sera constitué sous la forme d'une Fédération de Partis Humanistes. Il sera coordonné par une Équipe Internationale, élue par le vote direct des membres de droit de tous les pays membres, en garantissant la participation des minorités.

Depuis cette organique internationale, on fera circuler l'information au niveau mondial, on fera la promotion de campagnes sur des thématiques mondiales, on planifiera le développement du parti dans des régions ou des pays où il n'existe pas et on pourra définir le soutien à certains pays dans des conjonctures particulières. On réalisera également l'analyse de la situation mondiale, on élaborera aussi les positionnements pour le niveau international, qui dans beaucoup de cas serviront également aux enceintes nationales.

Indépendamment des obligations légales de chaque pays pour l'obtention de la personnalité juridique, on pourra inclure dans la fédération certains partis nationaux qui disposent des conditions minimales d'organisation, à établir par l'Assemblée Promotrice.

En plus des partis humanistes nationaux qui intègrent organiquement la fédération, on donnera une importance spéciale à l'enceinte de l'Internationale Humaniste en tant qu'espace (non organique) de convergence des autres partis, des organisations et des

personnes qui adhèrent aux propositions humanistes. Cet espace de convergence, impulsé depuis le Parti Humaniste International, mais ouvert à une participation ample, pourra organiser des forums internationaux, des rencontres et tout type d'échanges.

7. Articulation entre les trois niveaux

Dans le schéma international d'une Fédération de Partis Humanistes, chaque parti national sera autonome dans sa planification nationale mais tiendra compte de la stratégie mondiale. À son tour, le schéma national sera celui des équipes de base qui seront autonomes pour la mise en place des activités mais qui tiendront compte de la planification nationale et se coordonneront,. L'élection directe des fonctions dans les trois niveaux, par les membres de droit, assurera que la direction générale soit celle que la majorité des membres approuve. Les partis de chaque pays seront en relation avec l'organique internationale à travers leur lien dans l'Organique Internationale. Les Équipes de Base seront en relation avec l'Équipe Nationale à travers le représentant de chaque Équipe de Base.

8. Financement

Le parti doit se financer pour soutenir ses activités à tous les niveaux avec l'apport de tous ses membres de droit. Pour cela, on mettra en place une collecte annuelle dans laquelle chaque membre devra apporter un montant en accord avec le salaire moyen du pays dans lequel il vit. La détermination du montant exact restant à la charge de l'équipe promotrice de chaque pays. Les fonds récoltés seront répartis entre le niveau de base, le niveau national et le niveau international, dans une proportion qui sera établie par l'Équipe Promotrice Mondiale. Pour réunir des fonds pour d'autres éventualités, on pourra faire dans chaque lieu des campagnes informelles, dans lesquelles pourront aussi participer les adhérents. Dans ce cas, sera établi dans chaque lieu le montant de cette campagne (jamais supérieure à celui de la campagne annuelle) et les fonds seront utilisés localement. Le paiement de la cotisation annuelle sera requis pour que l'adhérent ait le droit de vote et de participation dans les décisions du parti.

Dans les pays où le parti reçoit des fonds de la part de l'État, ces fonds ne seront pas destinés au fonctionnement interne du parti, pour ne pas créer de dépendance vis-à-vis de l'État. Dans chaque pays on évaluera, en accord avec la législation en vigueur, si de telles ressources peuvent être destinées en totalité à la diffusion ou à des campagnes électorales.

Les Équipes Promotrices élaboreront les procédures appropriées pour assurer l'usage correct des fonds en fonction des budgets prévus, la circulation de l'information sur ce qu'il en est fait, et de la remise des comptes annuels.

9. Fronts et alliances électorales

Il sera important pour le développement et le positionnement des Partis Humanistes de renforcer leur identité. Cependant, si dans certains cas on considère la possibilité de réaliser une alliance électorale, la décision devra être soumise au soutien de la majorité des membres de droit et devra donc être prise suite à leur vote.

De toute façon, toute alliance électorale, devra toujours être encadrée par certains paramètres idéologiques et des principes en accord à l'Humanisme Universaliste. Toute exception à ces points qui pourrait affecter l'ensemble devra être validée par le niveau supérieur. C'est-à-dire qu'une alliance municipale, provinciale ou départementale avec une force qui s'oppose à nos principes, pourra être révisée et contestée par l'Équipe Nationale. Il se produirait la même chose quant à une alliance au niveau national qui pourra être évaluée et contestée par l'Équipe Internationale.

10. Candidats élus

Dans la planification des partis, les campagnes électorales prennent une importance vitale, puisque c'est par elles que l'on peut accéder à un meilleur positionnement. Dans le cas où un candidat humaniste serait élu, il devrait exister un plan prévu préalablement sur comment on va travailler ensemble avec ce candidat élu. L'activité du candidat élu et l'activité des équipes qui travaillent avec lui, devraient se réaliser en accord avec ce plan, avec la nécessaire autonomie que requiert l'action quotidienne.

Les Équipes Promotrices pourront évaluer s'il faut inclure une condition d'ancienneté en tant que membre de droit pour pouvoir se présenter comme candidat aux différents niveaux.

Le principal intérêt de ces candidats élus devra être de produire des effets démonstratifs et de montrer des conduites exemplaires, à la différence de la médiocrité et de l'opportunisme qui règne dans la politique traditionnelle.

11. Recommandations pour la nouvelle étape

Il est recommandé qu'au début de cette nouvelle étape, la coordination mondiale soit à la charge d'une Équipe Promotrice Mondiale d'environ 10 personnes. Elles proviendront de la Commission qui a élaboré le présent document auxquels pourront s'ajouter d'autres personnes que la Commission jugerait utiles. Elle cessera ses fonctions suite à la constitution des équipes de coordination après les élections.

12. Procédés

Tant pour l'élection des fonctions aux différents niveaux du parti, que pour la prise de décisions importantes qui engagent l'ensemble, on utilisera des mécanismes de démocratie directe, en utilisant aussi la technologie informatique dans les cas où l'on pourra assurer la viabilité de la participation de tous les membres.

Tous les postes seront électifs et renouvelables. Les Équipes Promotrices pourront évaluer de possibles limitations à la réélection aux postes. Dans l'Organique Internationale et Nationale, les postes seront renouvelés tous les deux ans et dans les Équipes de Base tous les ans. Tous les postes seront élus par le vote direct des membres de droit. Le représentant d'une Équipe de Base sera élu par tous les membres de droit de cette équipe. Les fonctions de l'Équipe Nationale devront être élues par tous les membres de droit de chaque pays. Les fonctions ad-hoc nécessaires pour atteindre les obligations légales ou électorales suivant l'organisation administrative des pays devraient être élues par les membres de droit du niveau qui correspond. Les postes de l'Équipe Internationale

doivent être élus par les membres de droit de tous les pays. Et l'on devrait élire de la même façon les porte-paroles et les candidats aux charges publiques.

Les Équipes Promotrices élaboreront les détails des procédures d'élection pour assurer leur transparence, la participation effective des membres de droit et l'inclusion des minorités dans la distribution des postes.

Le montage de la structure intégrale du parti se fera depuis la base vers le haut et non le contraire. Premièrement on formera les Équipes Promotrices de Base et ensuite celles-ci s'articuleront pour former les Équipes Promotrices Nationales. Une fois cela réalisé, on effectuera les élections internes dans lesquelles on élira toutes les fonctions à tous les niveaux.